



Fiche d'inscription au CIT pour membres associés

Notre association / entreprise souhaite devenir membre associé du Comité international des transports ferroviaires.

- Nous sommes une association d'entreprises dotée de la personnalité juridique et nos membres exécutent des transports internationaux ou nationaux ferroviaires et utilisent des produits ou des services du CIT

Statuts

Nous avons pris connaissance des statuts du CIT et nous les acceptons.

Adresse principale de l'entreprise (incl. Téléphone, Téléfax, E-mail)

Adresse complète du responsable pour les relations avec le CIT (incl. Téléphone, Téléfax, E-mail)

Adresse complète pour la facturation de la contribution (incl. Téléphone, Téléfax, E-mail)

Protection des données

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Comité international des transports ferroviaires (CIT), par son Secrétariat général, pour vous contacter, assurer l'exécution de nos prestations (en particulier conseils, envoi du CIT-Info, documents de travail, procès-verbaux, lettres circulaires, rapports annuels, invitations à nos conférences et réunions), assurer le traitement de vos demandes et assurer le paiement des frais d'adhésion.

Elles sont conservées aussi longtemps que nécessaire à l'exécution des tâches susmentionnées et sont destinées à notre personnel administratif, nos employés, le service comptable et, le cas échéant, à nos sous-traitants. Les sous-traitants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En cliquant sur « Envoyer », vous acceptez que le CIT procède à un tel traitement de ces données. Vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou effacer en contactant [Madame Laurence Nicolet](#). Il est au surplus expressément renvoyé à notre [politique de confidentialité](#).

Lieu, date, signature

ENVOYER